

**ANNEXES DE DIVULGATION
À LA CONVENTION D'ACHAT D'ACTIFS
INTERVENUE ENTRE**

CLINIQUES DENTAIRES DR SAM N. SGRO INC. (l'« Acheteur »**)**

ET

LES CENTRES DENTAIRES VIVA 2014 INC. (« Viva 2014 inc. »)

LES DENTISTES VIVA INC. (« Viva inc. »)

(collectivement, les **« Vendeurs »**)

ET

VIVIAN RAHAUSEN (« Dr Rahausen »)

CÉDRIC LEBOEUF (« M. Leboeuf »)

FIDUCIE FAMILIALE VIVIAN RAHAUSEN (« Fiducie Rahausen »)

FIDUCIE FAMILIALE CÉDRIC LEBOEUF (« Fiducie Leboeuf »)

(collectivement, les **« Propriétaires des Vendeurs »**)

EN DATE DU 17 MAI 2022

Les présentes annexes de divulgation (les **« Annexes »**) ont été préparées et sont remises dans le cadre de la convention d'achat-vente d'actifs datée du 17 mai 2022 (la **« Convention d'achat »**), conclue entre (i) Les Centres Dentaires Viva 2014 inc. (« **Viva 2014 inc.** »), (ii) Les Dentistes Viva inc. (« **Viva inc.** ») et, collectivement avec Viva 2014 inc., les **« Vendeurs »**, (iii) Vivian Rahausen (« **Dr Rahausen** »), (iv) Cédric Leboeuf (« **M. Leboeuf** »), (v) Fiducie familiale Vivian Rahausen (« **Fiducie Rahausen** »), (vi) Fiducie familiale Cédric Leboeuf (« **Fiducie Leboeuf** »), collectivement avec Dr Rahausen, M. Leboeuf, et Fiducie Rahausen , les **« Propriétaires des Vendeurs »** et (vii) Cliniques dentaires Dr Sam N. Sgro inc. (l'**« Acheteur »**).

Les Annexes sont disposées en sections et sous-sections correspondant aux sections et sous-sections numérotées et lettrées contenues à la Convention d'achat. Les titres contenus dans les Annexes ne servent qu'à des fins de référence et n'affectent en rien le sens ou l'interprétation des Annexes. Les pièces jointes mentionnées aux Annexes font partie intégrante des présentes et sont intégrées par renvoi à toutes fins utiles comme si elles étaient énoncées intégralement aux présentes.

Les termes en majuscules qui ne sont pas autrement définis dans les présentes ont le sens qui leur est attribué dans la Convention d'achat.

APPENDICE 3
Emplacement de la Pratique et Noms de la Pratique

Société	Emplacements de la Pratique	Noms de la Pratique	Date de début d'utilisation de ces Noms de la Pratique
Viva 2014 inc.	72A, rue Roy, municipalité d'Ormstown, province de Québec, J0S 1K0	Les Centres Dentaires VIVA 2014 inc.	4 septembre 2014
	93, rue Saint-Pierre, ville de Saint-Constant, province de Québec, J5A 1G7	Centre dentaire Viva Saint-Joseph-du-Lac	21 octobre 2016
	3777, chemin d'Oka, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, province de Québec, J0N 1M0	Centre dentaire Viva Saint-Pie	21 octobre 2016
	400 #A, rue Principale, municipalité de Saint-Zotique, province de Québec, J0P 1Z0	Centres Dentaires Viva	8 janvier 2015
	400 #B, rue Principale, municipalité de Saint-Zotique, province de Québec, J0P 1Z0	Centre dentaire Viva Saint-Constant	8 décembre 2014
	1039, boulevard de la Cité-des-Jeunes, ville de Vaudreuil-Dorion, province de Québec, J7V 0H2	Centre dentaire Viva Ormstown	10 novembre 2014
	315, rue Notre-Dame, ville de Saint-Pie, province de Québec/ 8, avenue Roy, ville de Saint-Pie, province de Québec, J0H 1W0	Centre dentaire Viva St-Zotique	10 novembre 2014
		Centre dentaire Viva Vaudreuil	10 novembre 2014
		Dr Vivian Rahausen	10 novembre 2014
Viva inc.	235, chemin de la Beauce, ville de Beauharnois, province de Québec, J6N 2N5	Les Dentistes VIVA inc.	9 juillet 2018
	3, rue Champlain, ville de Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec	LES DENTISTES VIVA VALLEYFIELD	27 mars 2019
		LES DENTISTES VIVA BEAUHARNOIS	27 février 2019

APPENDICE 7

Conformité aux Lois applicables

b)

1. Karine Lafontaine-Carignan (CNESST 506933142, TAT 733035, 1245357 et 1243762) a subi une lésion professionnelle le 29 juillet 2019. Sa réclamation a été refusée par la CNESST. L'employée conteste la décision auprès du TAT et l'audience est fixée le 10 mai 2022. Le 2 mai 2022, une « Transaction en vertu des articles 2631 et ss. du Code civil du Québec » est intervenue entre madame Karine Lafontaine Carignan et les Dentistes Viva inc. en vertu de laquelle une somme brute de 844,55 \$ sera ou a été versée par Les Dentistes Viva inc. à madame Lafontaine Carignan à titre d'indemnité pour accident de travail (art. 60 LATMP) et une somme nette de 2000 \$ sera ou a été versée par Les Dentistes Viva Inc. à madame Lafontaine Carignan à titre de frais et inconvenients à la suite des circonstances survenues le 27 juillet 2019. Les désistements de la réclamation et de la contestation ont été déposés auprès du Tribunal administratif du travail.
2. Jonathan Anderson (CNESST 506141589) a subi une lésion professionnelle le 4 février 2019. Il n'y a plus de réclamation en cours.
3. Marie-France Roy (CNESST 511003816) a subi une lésion professionnelle le 25 octobre 2021. Il n'y a plus de réclamation en cours. Elle effectue présentement un retour progressif au travail.
4. Heena Singh (CNESST 511381340) a effectué une réclamation pour lésion professionnelle. Cette réclamation a été refusée par la CNESST. La CNESST a conclu qu'il ne s'agissait pas d'une lésion professionnelle le 18 février 2022.
5. Mélissa Tremblay (CNESST 506656180, TAT 1221880-62C-2104) a subi une lésion professionnelle le 1^{er} mai 2019. Il n'y a plus de réclamation en cours.
6. En raison d'une erreur lors du premier affichage en matière d'équité salariale, les Vendeurs ont dû procéder à une seconde évaluation de différents éléments, ce qui a reporté à plus tard la complétion du processus exigé en vertu de la Loi sur l'équité salariale. Les Sociétés sont donc présentement en retard de rencontrer leurs obligations en vertu de la Loi sur l'équité salariale.

APPENDICE 8
Dentistes et membres du Personnel

a)

1. Radiation temporaire de Dr Rahausen, d'une durée de 45 jours, suite à une décision prononcée par le Conseil de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec en date du 12 janvier 2021 (dossier numéro 14-19-01284). Cette radiation temporaire est terminée.

APPENDICE 10

Litiges

1. Karine Lafontaine-Carignan (CNESST 506933142, TAT 733035, 1245357 et 1243762) a subi une lésion professionnelle le 29 juillet 2019. Sa réclamation a été refusée par la CNESST. L'employée conteste la décision auprès du TAT et l'audience est fixée le 10 mai 2022. Karine Lafontaine-Carignan (CNESST 506933142, TAT 733035, 1245357 et 1243762) a subi une lésion professionnelle le 29 juillet 2019. Sa réclamation a été refusée par la CNESST. L'employée conteste la décision auprès du TAT et l'audience est fixée le 10 mai 2022. Le 2 mai 2022, une « Transaction en vertu des articles 2631 et ss. du Code civil du Québec » est intervenue entre madame Karine Lafontaine Carignan et les Dentistes Viva inc. en vertu de laquelle une somme brute de 844,55 \$ sera ou a été versée par Les Dentistes Viva inc. à madame Lafontaine Carignan à titre d'indemnité pour accident de travail (art. 60 LATMP) et une somme nette de 2000 \$ sera ou a été versée par Les Dentistes Viva Inc. à madame Lafontaine Carignan à titre de frais et inconvénients à la suite des circonstances survenues le 27 juillet 2019. Les désistements de la réclamation et de la contestation ont été déposés auprès du Tribunal administratif du travail.
2. Jonathan Anderson (CNESST 506141589) a subi une lésion professionnelle le 4 février 2019. Il n'y a plus de réclamation en cours.
3. Marie-France Roy (CNESST 511003816) a subi une lésion professionnelle le 25 octobre 2021. Il n'y a plus de réclamation en cours. Elle effectue présentement un retour progressif au travail.
4. Heena Singh (CNESST 511381340) a effectué une réclamation pour lésion professionnelle. Cette réclamation a été refusée par la CNESST. La CNESST a conclu qu'il ne s'agissait pas d'une lésion professionnelle le 18 février 2022.
5. Mélissa Tremblay (CNESST 506656180, TAT 1221880-62C-2104) a subi une lésion professionnelle le 1^{er} mai 2019. Il n'y a plus de réclamation en cours.

APPENDICE 11

Licences et permis

1. Permis d'exercice pour l'année 2022 délivré par l'Ordre professionnel à chacun des dentistes suivants relativement à leur inscription à l'Ordre professionnel pour exercer la profession de dentiste :

Clinique	Nom du dentiste	No. de permis	Ordre Professionnel
Beauharnois/St- Constant	Hadji, Karim	14118	ODQ
Beauharnois	Kantawala, Nidhi	11720	ODQ
Valleyfield	Chadwick, Lynne	85103	ODQ
Ormstown	Andaloro, Fabrizio	12806	ODQ
Ormstown/Valleyfield	Ben Haddouch, Inas	10018	ODQ
Ormstown	Ishak, Sabine	14518	ODQ
Ormstown	Mouadna, Mohamed Ali	23521	ODQ
Ormstown	Samaan, Marise	27420	ODQ
Ormstown	Shonner-Brassard, Sandrine	23317	ODQ
SJDL	Farhat, Samer	13321	ODQ
SJDL	Mercier, Myriam	15918	ODQ
St-Constant	Fakhfakh, Amin	17712	ODQ
St-Constant	Khoshab, Sahar	11715	ODQ
St-Constant	Lynch, Alexa	15518	ODQ
St-Pie	Dorion, Patrick	12905	ODQ
St-Pie	Wright, Jasmine	24916	ODQ
St-Zotique	Barsalo, Isabelle	11505	ODQ
St-Zotique	Kandalla, Ralph	25110	ODQ
St-Zotique, St-Constant, Vaudreuil, Beauharnois	Reis, Carla	10312	ODQ
St-Zotique	Tordjman, Michael	23017	ODQ
St-Zotique	Wendichansky, Ezequiel	25820	ODQ
Valleyfield	Bertrand, Bernard	96792	ODQ
Valleyfield	Couto, Jessica	11516	ODQ
Valleyfield	Nguyen Phuc, Luong	98755	ODQ
Valleyfield	Oliel, Benjamin	19413	ODQ
Valleyfield	Ou, René	17704	ODQ
Valleyfield	Peeling, Elizabeth	25813	ODQ
Vaudreuil	Dreige, David	93773	ODQ
Vaudreuil	Ohadi, Sarah	98761	ODQ

2. Permis d'exploitation d'un laboratoire de radiologie diagnostique :

1. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 12328, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Ormstown), délivré le 17 novembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
2. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 15958, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA St-Joseph-du-Lac), délivré le 17 novembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
3. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 13796, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Saint-Constant), délivré le 2 décembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
4. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 13815, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA St-Pie), délivré le 2 décembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
5. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 16054, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA Beauharnois), délivré le 17 novembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
6. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 15770, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA St-Zotique), délivré le 17 novembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
7. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 12510, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA Valleyfield), délivré le 17 novembre 2021 et valide du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
8. Permis de Radiologie diagnostique (Dentaire spécifique) numéro 2107 2095, dossier 15837, émis par Santé et Services Sociaux Québec à Dr Rahausen (Centre Dentaire VIVA Valleyfield).

3. Les permis municipaux d'exploitation ou d'occupation à l'égard de l'Entreprise comprennent :

1. Certificat d'exploitation commerciale numéro 2019-0571 émit par la Ville de Beauharnois à Les Dentistes VIVA inc. (Beauharnois), en date du 2 décembre 2019.

2. Certificat d'exploitation commerciale numéro 2013-22751 émis par la Ville de Vaudreuil-Dorion à Centre Dentaire Ormstown inc., en date du 2 décembre 2019.
3. Lettre de zonage datée du 17 mars 2022 par la Ville de Saint-Pie confirmant l'usage conforme de la clinique dentaire dans la zone 201-P.
4. Certificat d'occupation commerciale numéro 2016-00026 émis par la Ville de Saint-Constant à Viva 2014 inc. en date du 28 novembre 2016.
5. Permis d'occupation numéro 2016-0633 émit par la Municipalité de Saint-Zotique à Centre Dentaires Ormstown, en date du 20 octobre 2016.
6. Certificat d'autorisation numéro 2022-03-0003 émis par la Municipalité d'Ormstown à Centre Dentaire Ormstown Inc. le 15 mars 2022.
7. Certificat d'autorisation numéro 2022-0053 émis par la Municipalité Saint-Joseph-du-Lac à Centre Dentaire Ormstown Inc. en date du 28 mars 2022.
8. Certificat d'autorisation 2022-00493 émis par Salaberry-de-Valleyfield à Viva inc. en date du 7 avril 2022.

4.Certificats CNESST - Mutuelle de prévention :

1. Certificat émis par la CNESST en date du 16 janvier 2022 attestant que Viva 2014 inc. est membre d'une mutuelle de prévention pour l'année 2022.
2. Certificat émis par la CNESST en date du 16 janvier 2022 attestant que Viva inc. est membre d'une mutuelle de prévention pour l'année 2022.

5.Rapports d'entretien et d'inspection de l'équipement de radiologie et d'analyse aux rayons X et autres rapports importants réalisés par des Autorités gouvernementales à l'égard des Sociétés relativement à l'Entreprise :

1. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (S35934) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA Ormstown, en date du 17 décembre 2021.
2. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (S35929) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA Saint-Constant, en date du 17 décembre 2021.
3. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (T36163) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA Saint-Joseph-du-Lac, en date du 18 janvier 2022.

4. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (S35926) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA St-Pie, en date du 17 décembre 2021.
5. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (S35933) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA Saint-Zotique, en date du 17 décembre 2021.
6. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (S35931) par Santé Canada pour Les Centres Dentaire VIVA Vaudreuil, en date du 17 décembre 2021.
7. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (F37791) par Santé Canada pour Les Dentistes VIVA – Beauharnois, en date du 17 décembre 2021.
8. Rapport d'activités des services nationaux de dosimétrie (F37783) par Santé Canada pour Les Dentistes VIVA – Valleyfield, en date du 17 novembre 2021.
9. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Constant, par Radioprotection inc., en date du 8 novembre 2019.
10. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Pie, par Radioprotection inc., en date du 13 mars 2020.
11. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA Ormstown, par Radioprotection inc., en date du 8 septembre 2020.
12. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Pie, par Radioprotection inc., en date du 13 mars 2020.
13. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Constant, par Radioprotection inc., en date du 7 décembre 2020.
14. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Constant, par Radioprotection inc., en date du 16 juin 2021.

15. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Joseph-du-Lac, par Radioprotection inc., en date du 13 décembre 2019.
16. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Pie, par Radioprotection inc., en date du 2 décembre 2020.
17. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA St-Pie, par Radioprotection inc., en date du 4 décembre 2019.
18. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA Valleyfield, par Radioprotection inc., en date du 15 juin 2021.
19. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA Vaudreuil, par Radioprotection inc., en date du 22 décembre 2021.
20. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA Vaudreuil, par Radioprotection inc., en date du 25 novembre 2019.
21. Rapport des constatations du physicien, suivant la vérification des installations radiographiques de Les Centres Dentaires VIVA Beauharnois, par Radioprotection inc., en date du 22 décembre 2021.

6. Numéro d'entreprise des Sociétés

<u>Nom</u>	<u>Numéro d'entreprise (NEQ)</u>
Les Centres Dentaires Viva 2014 inc.	1170330154
Les Dentistes Viva Inc.	1173810921

7. Les noms de domaine suivants sont utilisés ou réservés et appartiennent aux Vendeurs :

1. www.centredentairesviva.com (Hébergement web Canada);
2. www.cliniquedentairevalleyfield.com ((Hébergement web Canada));
3. www.centreviva.com (Hébergement web Canada);

4. www.cdviva.com (Hébergement web Canada);
5. www.centredentairebeauharnois.com (Hébergement web Canada);
6. www.centredentairesviva.ca (Hébergement web Canada);
7. www.cliniquedentairestconstant.ca (Hébergement web Canada);
8. www.dentistebeauharnois.ca (Hébergement web Canada);
9. www.dentistecoteaudulac.ca (Hébergement web Canada);
10. www.dentistehawkesbury.com (Hébergement web Canada);
11. www.dentistelescedres.com (Hébergement web Canada);
12. www.dentistemontreal.ca (Hébergement web Canada);
13. www.dentistepointe-calumet.ca (Hébergement web Canada);
14. www.dentistesainte-marthe-sur-le-lac.ca (Hébergement web Canada);
15. www.dentistestjosephdulac.ca (Hébergement web Canada);
16. www.dentistevalleyfield.ca (Hébergement web Canada).

8. Les dénominations commerciales énumérées à l'Appendice 3 sont utilisées par les Vendeurs.

9. Marques de commerce utilisées par l'Entreprise : Aucune marque de commerce n'est enregistrée.

10. Les modes de sédation suivants sont fournis aux Établissements par les Dentistes/et ou Vendeurs : La sédation par protoxyde d'azote est utilisée dans les cliniques de Valleyfield, Vaudreuil et Saint-Pie.

APPENDICE 12

Consentements

1. Consentement de Toyota Crédit Canada inc. en vertu du contrat de bail daté le 29 janvier 2019 entre Viva 2014 inc. (locataire), Subaru Des Sources (locateur) et Toyota Credit Canada Inc. (cessionnaire), lequel véhicule est un avantage offert à Dre Isabelle Barsalo conformément à son contrat de travail. Ce contrat sera transféré au profit d'un tiers à la Clôture ou immédiatement après, et la charge y afférant radiée dans un délai de 30 jours suivant la Clôture.

APPENDICE 14
Transactions pré-Clôture

Voir document joint.



MEMORANDUM

TO: File – Projet White
FROM: Marc-André Godard
Jean-François Reed
SUBJECT: Sale of Réseau Viva
DATE: March 2, 2022 Updated May 18, 2022

The purpose of this memorandum is to present the steps to be implemented prior to the sale of all issued and outstanding shares of Les Centres Dentaires Viva 2014 inc. ("Centres Viva"), Doctor V. Rahausen Dentistry Professional Corporation ("Professional Corporation") and Les Dentistes Viva inc. ("Dentistes Viva") to Services de Santé DCC (Québec) Inc. ("Dentalcorp") and Dentalcorp Holdings inc. ("Holdings", collectively with Dentalcorp, the "Buyers").

Facts and Assumptions

The facts and assumptions as we understand are as follows:

1. The corporate structure of Viva Group is attached as Schedule 1.
2. The financial year of Centres Viva, Professional Corporation and Dentistes Viva ends on September 30.
3. The tax attributes of all issued and outstanding shares of Centres Viva are as follows:

Shareholder	Number of shares	Class	ACB (in \$)	PUC (in \$)	FMV (in \$)
Fiducie Familiale Vivian Rahausen (« Fiducie VR »)	1,000	actions L (P, NV)	100	100	26,118,062
Vivian Rahausen (« Vivian »)	100	actions B (NP,V)	100	100	100
	1,100,000	actions C (NP, NV)	100	100	1,100,000

4. The tax attributes of all issued and outstanding shares of Professional Corporation are as follows:

Shareholder	Number of shares	Class	ACB (in \$)	PUC (in \$)	FMV (in \$)
Vivian	100	actions A (V, P)	100	100	10,992,650
	1,081,690	actions F (NP, NV)	4	4	1,081,690

5. The tax attributes of all issued and outstanding shares of Dentistes Viva are as follows:

Shareholder	Number of shares	Class	ACB (in \$)	PUC (in \$)	FMV (in \$)
Fiducie Familiale Cédric Leboeuf (« Fiducie CL »)	100	actions L (P, NV)	1	1	4,006,067
Cédric Leboeuf (« Cédric »)	926,799	actions C (NP, NV)	99	99	926,799
Vivian	100	actions B (NP, V)	100	100	100

6. The actions L held by Fiducie VR in Centres Viva and the actions L held by Fiducie CL in Dentistes Viva are “qualified small business corporation” shares.
7. Centres Viva’s professional goodwill¹ is estimated to be \$6,925,710 (“**Centres Viva Professional Goodwill**”).
8. Professional Corporation’s professional goodwill is estimated to be \$3,852,555 (“**Professional Corporation Professional Goodwill**”).
9. Dentistes Viva’s professional goodwill is estimated to be \$2,077,304 (“**Dentistes Viva Professional Goodwill**”, collectively with Centres Viva Professional Goodwill and Professional Corporation Professional Goodwill, the “**Professional Goodwill**”).
10. In this memorandum, where applicable, any reference to the Income Tax Act² or a provision thereof, including a reference to the regulations to the ITA, shall include a reference to the Taxation Act or the equivalent provision thereof, including a reference to the regulations to the Taxation Act (Québec).

Step Plan

- 1. Signature of a binding agreement for the sale of the shares of Centres Viva, Dentistes Viva and Professional Corporation.**

On May 17, 2022, the parties will sign a binding agreement with closing once certain conditions, including the sale of the Professional Goodwill will be completed.

- 2. Disposition of 70 actions L in the share capital of Centres Viva held by Fiducie VR**

On May 17, 2022, Fiducie VR disposes of 70 actions L in the share capital of Centres Viva and receives as consideration 1,827,267 actions D in Centres Viva’s share capital. An election under section 85 of the ITA will be made to realize a capital gain equal to the capital gain deduction of the beneficiaries of Fiducie VR.

¹ The Convention d’achat d’actifs defines *Achalandage professionnel* as:

« **Achalandage professionnel** » désigne tous les droits, titre et intérêt des Vendeurs sur l’achalandage professionnel de la Pratique, y compris le bénéfice et la charge de poursuivre l’exploitation de la Pratique en remplacement des Vendeurs; le bénéfice que présentent les relations des Vendeurs avec ses patients; la garde, le contrôle et – sous réserve des droits des patients visés – la propriété des Dossiers des patients, ainsi que l’intérêt des Vendeurs dans tout Droit de propriété intellectuelle se rapportant à la Pratique, à l’exception toutefois de l’achalandage professionnel attribuable aux Activités commerciales, s’il y a lieu. »

² *Income Tax Act, RSC, 1985 c. 1, (5th suppl.)* (the “**ITA**”).

3. Disposition of 23 actions L in the share capital of Dentistes Viva by Fiducie CL

On May 17, 2022, Fiducie CL disposes of 23 actions L in the share capital of Dentistes Viva and receives as consideration 913,630 actions D in Dentistes Viva's share capital. An election under section 85 of the ITA will be made to realize a capital gain equal to the capital gain deduction of the beneficiaries of Fiducie CL.

4. Disposition of 913,633 actions F in the share capital of Professional Corporation by Vivian

On May 17, 2022, Vivian disposes of 913,633 actions F in the share capital of Professional Corporation and receives as consideration 913,633 actions D in Professional Corporation's share capital. An election under section 85 of the ITA will be made to realize a capital gain equal to the capital gain deduction of Vivian.

5. Sale of Professional Goodwill by Centres Viva, Dentistes Viva and Professional Corporation to Cliniques Dentaires Dr. Sam N. SGRO Inc. ("Québec Cliniques") and to Dr. Larry Podolsky Dentistry Professional Corporation ("Ontario Cliniques")

On May 17, 2022, Centres Viva disposes of the Professional Goodwill to Québec Cliniques for a total amount of \$6,925,710 payable by a promissory note. This sale will trigger a taxable capital gain and a recapture of capital cost allowance. The CDA balance of Centres Viva will be increased by \$3,383,307.

On May 17, 2022, Dentistes Viva disposes of its Professional Goodwill to Québec Cliniques for a total amount of \$2,077,304 payable by the issuance of a promissory note.

On May 17, 2022, Professional Corporation disposes of its Professional Goodwill to Ontario Cliniques for a total amount of \$3,852,555 payable by the issuance of a promissory note. This sale will trigger a recapture of capital cost allowance. The CDA balance of Professional Corporation will be increased by \$157,277.

The total taxes payable by Professional Corporation, Dentistes Viva and Centres Viva is estimated to be approximately \$1.9M.

6. Paid-up capital increase on the issued and outstanding shares in the share capital of Centres Viva and Professional Corporation and election by Centres Viva and Professional.

On May 17, 2022, Centres Viva will increase the PUC on its 1,100,000 actions C by an amount equal to \$1,099,900 such that Vivian will be deemed to have received a dividend equal to \$1,099,900. Centres Viva will elect in respect of the full amount of the dividend to deem this dividend to be a capital dividend and no part of this dividend will be included in computing the income of Vivian. The new PUC and ACB of the actions C will be \$1,100,000.

On May 17, 2022, Centres Viva will increase the PUC on its 930 actions L by an amount equal to \$2,281,396 such that Fiducie VR will be deemed to have received a dividend equal to \$2,281,396. Centres Viva will elect in respect of the full amount of the dividend to deem this dividend to be a capital dividend and no part of this dividend will be included in computing the income of Fiducie VR. The new PUC and ACB of the actions L will be \$2,281,489.

On May 17, 2022, Professional Corporation will increase the PUC on its 100 actions A by an amount equal to \$157,277 such that Vivian will be deemed to have received a dividend equal to \$157,277. Professional Corporation will elect in respect of the full amount of the dividend to deem this dividend to be a capital dividend and no part of this dividend will be included in computing the income of Vivian. The new PUC and ACB of the actions A will be \$157,377.

7. Sale of all issued and outstanding shares in Centres Viva, Professional Corporation and Dentistes Viva by Fiducie VR, Newco and Fiducie CL to Dentalcorp

On May 18, 2022, the shareholders will sell all of the issues and outstanding shares of Centres Viva, Dentistes Viva and Professional Corporation to Dentalcorp: An election under section 85 of the ITA will be completed by Fiducie VR to defer the taxation on the share consideration received.

Centres Viva

Shareholder	Property Disposed	FMV (in \$)	ACB (in \$)	Proceeds disposition	Consideration		
					Cash	Share	FMV
Fiducie VR	930 actions L	24,290,795	2,281,489	24,290,795	8,870,795	15,420,000	24,290,795
Vivian	100 actions B	100	100	100	100	-	100
Fiducie VR	1,827,267 actions D	1,827,267	1,827,267	1,827,267	1,827,267	-	1,827,267
Vivian	1,100,000 actions C	1,100,000	1,100,000	1,100,000	1,100,000	-	1,100,000
				Total	11,798,162	15,420,000	27,218,162

Professional Corporation

Shareholder	Property Disposed	FMV (in \$)	ACB (in \$)	Proceeds disposition	Consideration		
					Cash	Share	FMV
Vivian	100 actions A	10,992,650	157,377	10,992,650	10,992,650	-	10,992,650
Vivian	913,633 actions D	913,633	913,633	913,633	913,633	-	913,633
Vivian	168,057 actions F	168,057	1	168,057	168,057	-	168,057
				Total	12,074,340	-	12,074,340

Dentistes Viva

Shareholder	Property Disposed	FMV (in \$)	ACB (in \$)	Proceeds disposition	Consideration		
					Cash	Share	FMV
Fiducie CL	77 actions L	3,092,437	1	3,092,437	3,092,437	-	3,092,437
Cédric	926,799 actions C	926,799	926,799	926,799	926,799	-	926,799
Fiducie CL	913,630 actions D	913,630	913,630	913,630	913,630	-	913,630
Vivian	100 actions B	100	100	100	100	-	100
				Total	4,932,966	-	4,932,966

Such that, Vivian, Fiducie VR, Fiducie CL and Cédric will receive on the sale of the shares of Réseau Viva, on the aggregate, the following:

		Cash	Shares	Total
	Vivian	13,174,540	-	13,174,540
	Fiducie VR	10,698,062	15,420,000	26,118,062
	Fiducie CL	4,006,067	-	4,006,067
	Cédric	926,799	-	926,799
	Total	28,805,469	15,420,000	44,225,469

* * *

APPENDICE 15
Aucun changement

(a) Nil.

(b)

Dentistes

1. Viva inc. a conclu une convention de services professionnelles avec Elizabeth Peeling, le 21 octobre 2021.
2. Viva 2014 inc. a conclu une convention de services professionnels avec Patrick Dorion le 12 novembre 2021.
3. Viva 2014 inc. a conclu une entente de prestation de services de remplacement avec Mohamed Ali Mouadna, le 10 février 2022.
4. Viva 2014 inc. a conclu une convention de services professionnels intervenue avec Dr Samer Farhat, le 28 février 2022.
5. Viva 2014 inc. a conclu une convention de services professionnels intervenue avec Dr. Isabelle Barsalo, le 9 mai 2022.
6. Viva inc. a conclu une convention de services professionnels avec Dr. Lynn Franco, le 16 mai 2022. Cette convention de services entrera en vigueur le 7 septembre 2022.

Membres du Personnel

1. Contrat d'emploi conclu avec Ève Baribeau le 6 décembre 2021.
2. Contrat d'emploi conclu avec Léanne Desrosiers le 10 janvier 2021.
3. Contrat d'emploi conclu avec Sarah Fortier-Montreuil le 13 novembre 2021.
4. Contrat d'emploi conclu avec Charlène Guimont le 6 décembre 2021.
5. Contrat d'emploi conclu avec Tetyana Kukhar le 25 janvier 2022.
6. Contrat d'emploi conclu avec Jennifer Labrecque le 15 mars 2022.
7. Contrat d'emploi conclu avec Laurence Larocque-Charland le 15 mars 2022.
8. Contrat d'emploi conclu avec Catherine Lecompte le 18 octobre 2021.

9. Contrat d'emploi conclu avec Caroline Leduc le 1^{er} octobre 2021.
 10. Contrat d'emploi conclu avec Maryse Reiser le 12 octobre 2021.
 11. Contrat d'emploi conclu avec Lauryane Saucier le 27 décembre 2021.
 12. Contrat d'emploi conclu avec Amélie Sénéchal le 7 février 2022.
 13. Contrat d'emploi conclu avec Maude Villemaire le 22 mars 2022.
 14. Contrat d'emploi conclu avec Joany Daoust le 22 mars 2022.
 15. Contrat d'emploi conclu avec Chantal Paquet le 29 mars 2022.
 16. Contrat d'emploi conclu avec Laurie Guilbault-Frenette le 27 avril 2022. L'emploi début le 25 mai 2022.
 17. Contrat d'emploi conclu avec Marie-Claude Guimont le 6 mai 2022.
 18. Congédiement de Mélissa Deslauriers le 18 novembre 2021, suite à des absences répétées.
 19. Congédiement de Mélissa Fortier le 8 mars 2022, puisqu'elle ne rencontre pas les attentes et les exigences.
- (c) Nil.
- (d) Nil.
- (e) Nil.
- (f) Nil.
- (g) Nil.
- (h) Nil.
- (i) Nil.